

Lettre ouverte à M. Wicht, instituteur, à Fribourg

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 20

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les gymnases et les écoles de l'immense empire. Or, notre pédagogue a la faveur de voir les siens tous admis, sans qu'intervienne une sérieuse difficulté. A propos de l'un d'eux, dans lequel il exposait le système de phonétique expérimentale de M. l'abbé Rousselot, professeur à l'Institut catholique de Paris, l'un des membres de la commission fait une objection relative à l'une des thèses de la théorie admise et exposée. Pour tenir compte de ce point de vue controversé, l'auteur est obligé de modifier légèrement son texte ; il fait de bonne grâce la correction exigée et il a de nouveau l'avantage apprécié de voir son œuvre admise par la Commission impériale et rangée comme les précédentes parmi les classiques en usage dans les établissements d'instruction publique, reconnus par l'Etat.

Cette mesure des pouvoirs publics explique les gros tirages des œuvres de notre écrivain. Elle a pour conséquence heureuse et enviée leur introduction dans toutes les écoles de l'empire russe, où l'on donne des leçons de français : succès considérable, qui fait connaître le nom de l'auteur des frontières de la Pologne aux montagnes de l'Oural, dans toute la Russie, jusqu'aux rivages lointains de la presqu'île de Kamtschaka, que baignent les ondes amères de l'Océan Pacifique.

(A suivre.)



Lettre ouverte à M. Wicht, instituteur, à Fribourg

CHER MONSIEUR,

Je lis, à l'instant, dans le *Faisceau mutualiste* de novembre, votre deuxième allusion à mon étude sur *Nos Méthodes*. Je m'étais bien promis, et pour d'excellentes raisons, de laisser une partie de notre monde pédagogique fribourgeois évoluer comme il lui plaît autour de je ne sais trop quel nouveau soleil plus lumineux, paraît-il, que celui qui nous éclaire, sans l'inquiéter le moins du monde dans son évolution et d'attendre quelle Amérique nouvelle devait devenir l'objet de la découverte de ces infatigables chercheurs.

Mais votre allusion appelle nécessairement les remarques suivantes dont j'aime à croire, cher Monsieur, que vous reconnaîtrez le bien fondé :

Si vous voulez vous donner la peine de lire avec tant soit peu d'attention mon étude en question, vous y trouverez aux pages 51 et suivantes :

1. Une argumentation serrée en faveur de l'enseignement primaire de la langue française et de sa grammaire, en particulier, par le moyen de lectures appropriées et à l'aide de la méthode inductive, argumentation à laquelle vous n'avez pas même essayé de répondre pour le moment ;

2. Vous y trouverez l'indication d'ouvrages et de références très françaises que vous ignorez, paraît-il, et dont la connaissance ne vous permettrait pas d'avancer les faussetés que vous ne craignez pas de publier dans le présent numéro du *Faisceau*;

3. Voulez-vous, entre autre, avoir l'obligeance de lire : 1^o *L'enseignement de la langue française*, ce qu'il est — ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire, par N. Bony, cité à la page 119 de mon étude et 2^o *Le Français par les Textes*, de V. Bouillot, professeur au Lycée Hoche, cité à la page 154 de ma brochure, dont le Cours de Vignier que vous préconisez ne constitue pas autre chose qu'une faible imitation et essayez, vous-même, d'appliquer sans parti pris la méthode inductive Bouillot à notre Livre de lecture du cours moyen, même avec tous les défauts qu'on lui reproche à juste titre, et alors, mais seulement alors, je me ferai un plaisir de discuter encore avec vous si vous le voulez bien.

Vous ferez bien de suivre, ne serait-ce qu'à titre d'essai, les directions pédagogiques qui sont contenues dans la brochure *Nos Méthodes*, elles sont toutes le fruit et le résultat d'une expérience de 25 ans passés au service de notre enseignement primaire et professionnel et absolument conformes aux ordres que vous avez reçus de qui de droit en matière de méthodologie primaire, seule autorisée chez nous. Si vous en doutez, vous n'aurez qu'à prendre connaissance de la lettre ¹ ci-annexée de Mgr Esseiva, l'un des membres les plus éminents et les mieux qualifiés de notre haute Commission cantonale des études. Ce sera, veuillez en être persuadé, cher Monsieur, le

¹ Fribourg, le 14 novembre 1917.

CHER MONSIEUR L'INSPECTEUR,

J'ai lu avec attention et beaucoup d'intérêt la brochure dont vous avez bien voulu me faire hommage sur *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement*.

La pensée que vous avez eue de donner un aperçu historique du mouvement pédagogique contemporain dans le canton de Fribourg est des plus heureuses. Cette partie de votre travail constitue une source de renseignements précieux à laquelle seront heureux de puiser tous ceux qui s'intéressent à nos écoles.

L'exposé que vous faites de la méthode intuitive et du *Livre unique*, préconisée par notre éminent pédagogue, M. le chanoine Horner, en fait voir clairement les avantages, et montre que, bien comprise et judicieusement appliquée, elle est un puissant moyen de progrès. J'ai eu l'occasion d'en constater moi-même les heureux résultats dans les divers examens auxquels j'ai assisté, et je crois que nous ne pourrions que nous féliciter de son emploi intelligent, persévérant et de plus en plus général.

Vous avez bien mérité de la grande cause de l'instruction en le proclamant une fois de plus.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes remerciements et l'expression de mes dévoués et respectueux sentiments en Notre-Seigneur.

L. Esseiva, *Prévôt de Saint-Nicolas*,
Membre de la Commission cantonale des études.

meilleur moyen de vous rendre utile à la cause de l'enseignement primaire de notre belle langue française à laquelle vous vous intéressez avec une sollicitude digne d'éloges.

Veillez, en attendant, agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes plus affectueux sentiments et de mes meilleurs souvenirs.

F.-J. OBERSON,

*ancien inspecteur de l'enseignement primaire
et professionnel.*

PARTIE PRATIQUE

Leçon d'histoire naturelle (II^me degré)

Le canard

Donné concret : L'oiseau domestique que vous avez remarqué le plus souvent dans la basse-cour est la poule. Ne vous est-il jamais arrivé de voir, dans le voisinage de la ferme, un autre oiseau plus grand que la poule, ayant une démarche plus lourde, allant en se dandinant le long du ruisseau ou près d'une mare d'eau ? Vous avez sans doute observé que cet oiseau ne reste pas toujours sur la terre ferme, mais que, tout à coup, il s'approche de l'eau, fait le plongeon et se met à nager gracieusement. Vous connaissez cet oiseau ? Vous l'appellez le canard. (Ici se place l'examen de la gravure du livre, page 171.)

Elaboration didactique : (Cette étude gagnera à être faite en présence d'un tableau très démonstratif.)

Examinons ensemble comment vit le canard et cherchons pourquoi cet animal n'a pas le même genre de vie que la poule. Et d'abord comment est son corps ? Il est plus grand que celui de la poule. Son cou surtout est allongé. En le voyant se balancer sur l'eau, vous remarquerez qu'il tend lestement la tête dans un sens ou dans un autre pour atteindre, au passage, des mouches, divers insectes qu'il aperçoit autour de lui. De même, il plonge brusquement la tête dans l'eau pour saisir de petits poissons. Vous voyez que son bec est large et allongé précisément à cet effet. C'est surtout dans l'eau et aux abords de l'eau que le canard trouve sa nourriture. Des insectes, de petits poissons, des végétaux fins, surtout de l'herbe, des graines, constituent son menu quotidien. Le canard est passablement vorace. Son robuste estomac lui permet d'avaler les aliments sans même les triturer.

Si vous comparez le canard à la poule, vous constatez que le premier aime l'eau, tandis que la poule ne vit que sur terre. La constitution des organes explique le pourquoi de cette différence. Regardez les pattes du canard. Les doigts en sont réunis par une membrane. C'est grâce à cela que cet oiseau nage avec aisance et élégance. Par contre, ses jambes courtes et placées en arrière de son corps rendent sa démarche sur terre gauche et disgracieuse. Plusieurs oiseaux ont le même genre de vie que le canard, ainsi l'oie et le cygne. On les appelle des palmipèdes à cause de leurs pieds palmés. On donne de plus le nom d'aquatiques aux oiseaux qui vivent sur l'eau ou dans l'eau. Le canard a un cri peu agréable, il nasille.